

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, vendredi 17 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 14 novembre 2023

Présents :

Véronique JOURDAN, Sandra ZOGRAPHOS, Éric LAVILLE, Laurent LE MOING, Michel NADAL, Jean François BLUM, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Paul MIGNAT.

Absents excusés : Carine LE LOUREC (procuration à Sandra Zographos), Michel DELPECH (procuration à Eric Laville), Eric ROUSSEAU (procuration à J. F. BLUM).

Secrétaire de séance : Sandra Zographos

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du dernier conseil
- 2) Le point sur le barrage
- 3) Le point sur l'Abbaye
- 4) Pompe à chaleur réactualisation du dossier pour le département (délibération)
- 5) Finalisation du PCS avec le plan de débroussaillage
- 6) Vente des biens sans maître
- 7) Vente de l'ancien gîte
- 8) Prochaine réunion publique en décembre
- 9) Inondations du Pas de Calais
- 10) Baignade de Marcilhac
- 11) Chemin de Tire Cuol. Mise en demeure de monsieur Michel Pons.
- 13) Questions diverses.

1) Approbation du compte rendu du dernier conseil

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 octobre 2023 .

2) Le point sur le barrage

la préfecture a donné son accord pour une vente à l'euro symbolique. L'ouvrage passe du domaine public au domaine privé. Un dossier a été rempli et prorogé pour les Domaines. Toutes les autorisations nécessaires vont être accordées et les conditions pour l'acquéreur bien consignées noir sur blanc.

Compte tenu de la complexité du dossier, et après accord du conseil municipal, la vente sera effectuée sous seing privé par un notaire et devrait être signée avant la fin de l'année.

Le nouveau propriétaire (un investisseur privé – Ingénieur dans le génie civil qui investit dans l'électricité) . Il semble désireux de discuter avec la commune d'éventuels projets.

Le Conseil, à l'unanimité, mandate le Maire ou en cas d'absence le Premier adjoint pour signer les documents notariés et toutes démarches administratives.

3) Le point sur l'Abbaye

Un dernier courrier reçu du Grand Figeac relève qu'on a reculé de 4 ans dans le planning prévisionnel des travaux. Le Grand Figeac demande à la commune de résilier la convention SDAEL afin de la reprendre au compte de la communauté de commune.

4) Pompe à chaleur réactualisation du dossier pour le département (délibération)

Laurence (secrétaire de mairie) et Jean Paul Mignat informent qu'une réactualisation du dossier de demande de subvention du Département est en cours.

Le Fast passe à 30 %

Il est possible qu'on obtienne une participation de la Région.

La participation de la commune devrait diminuer : 8500 € : DETR – 5900 € Région – 8900 € FAST – 6400 € Fonds propres.

5) Finalisation du PCS avec le plan de débroussaillage

Le Plan Communal de Sauvegarde va être finalisé. Il semble judicieux d'y adjoindre le PC de Débroussaillage.

Il y a à présent 6 secteurs.

Il y avait un problème de secteur avec Doujac qui a été rattaché ailleurs qu'à Monteils.

Il est très important d'informer les propriétaires de l'obligation de débroussaillage : en cas d'incendie. Les pompiers n'interviendront pas en priorité sur une maison qui n'a pas été débroussaillée.

6) Vente des biens sans maître

La procédure de vente sera organisée pour les terrains concernant plusieurs terrains « sans maîtres ».

Le maire propose de revendre les terrains 700 euros.

En attendant, l'organisme mandaté pour les recherches se charge de l'organisation et de la rédaction des actes de propriété au nom de la commune

Adopté à l'unanimité.

7) Vente de l'ancien gîte

Le gîte sera mis en vente chez le notaire pour un montant de 22 000 €.

Nous remplirons un cahier des charges qui sera remis au notaire choisi qui publiera l'annonce.

Une réserve sera faite sur le PLUI pour que cette bâtisse ne soit pas utilisée comme appartement.

Adopté à l'unanimité

8) Prochaine réunion publique en décembre

Une réunion publique sera organisée le mercredi 20 décembre à 18 heures salle René Rey, portant notamment sur le PCS/PCD.

9) Inondations du Pas de Calais

L'Association des Maires de France lance un appel à la solidarité pour les inondations subies dans le Pas de Calais.

Un don financier de 100 euros a été voté et approuvé à l'unanimité.

10) Baignade de Marcilhac

Lecture d'un courrier de l'ARS

Suite à des travaux sur la station d'épuration de Figeac et de l'effacement du barrage, le profil de baignade doit être revu.

Nous devons nous efforcer de bien expliquer comment la baignade sera autorisée ou interdite.

11) Chemin de Tire Cuol. Mise en demeure de monsieur Michel Pons.

Assignation par Michel Pons qui demande à la mairie de remettre le chemin qui mène à son habitation en état. Il s'agit d'un chemin rural pour lequel la commune n'a pas d'obligation d'entretien. Comme partie du GR651, il a été débroussaillé mais nous ne pouvons guère faire plus. Les travaux demandés par monsieur Pons entraîneraient un coût colossal : il y a actuellement 3 mètres de largeur de voie, élargir à 4 mètres et rendre accessible à un engin de 16 tonnes (pompiers par ex.) est inenvisageable. Il faudrait aussi que les propriétaires autour acceptent de vendre une partie de leurs terrains..

Le maire ne voit aucune solution à ce problème. Les avocats respectifs seront mis en relation.

En attendant le Maire enverra un courrier motivé à l'avocat de M. Pons.

12) questions diverses

Henri Paul Lieurade interroge sur la suite pour la « Maison Prieur » : l'Etablissement Public Foncier en est devenu le propriétaire. La mairie souhaite créer des logement à caractère social.

Lot Habitat ainsi que Polygone peuvent être intéressés.

A la demande des enfants de l'école de Marcilhac, un repas inter-génération sera organisé le vendredi 22 décembre salle René Rey.

Les invitations seront adressées par mail ou courrier.

Fin de la séance à 22h30